

Nous lui répondons ici, dans l'espoir que ces renseignements seront un sujet d'édification pour les lecteurs de la *Semaine Religieuse* en général. Cette bénédiction est tout à fait distincte de celle que le pontife donne, comme à l'ordinaire, à la fin de la grand'messe.

Elle prend son origine dans celle que le pape donnait lui-même, en certains jours, à tout le peuple, du haut du portique de Saint-Pierre ; une indulgence plénière était accordée à ceux qui la recevaient.

Dans les église cathédrales, lorsque la messe est entièrement achevée, on donne d'abord lecture de l'acte pontifical, qui confère aux évêques l'autorisation d'accorder, avec cette bénédiction, l'indulgence plénière. Cette lecture achevée, l'évêque prononce une sorte d'absolution sur tous les assistants et donne la bénédiction solennelle. Un de ses chanoines lit ensuite la déclaration de la concession de l'indulgence.

Le pouvoir de donner la bénédiction papale ne s'accorde ordinairement qu'aux seuls évêques. Cependant Léon XII conçoit quelquefois ce privilège, avec une visite complaisance, même aux simples prêtres, lorsqu'ils sont admis auprès de sa personne. Les curés, par exemple, peuvent obtenir du pape la permission de bénir en son nom et solennellement tous les fidèles qui sont confiés à leur ministère.

---

## A TORONTO

---

### L'église canadienne.

**G**RACE à la générosité et aux efforts persévérants dont ils ont fait preuve, les canadiens-français de Toronto peuvent être fiers de leur établissement religieux.

Leur église qui s'élève sur la *Kiny street east*—et qui est communément appelée l'église du Sacré-Cœur—a été construite il y a environ huit ans.

Jusque là nos compatriotes avaient eu leurs offices religieux soit dans la cathédrale, soit dans la chapelle de Saint-Vincent, sous l'aimable et sage direction du Très Révérend Père Laurent, qui s'est toujours appliqué, avec le zèle le plus louable, à leur donner des instructions en langue française.